

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le mardi sept avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session d'installation, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente-et-un mars deux mil vingt-six, sous la présidence de Sébastien ARROUËT, Maire.

Etaient présents :

Mme Elodie RAGUIN, M. Dominique FOLLUT, Mme Sandrine FOUILLÉ, M. Damien LE ROUX, Mme Gaëtane THOMAS-TINOT, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Éliseo BASTARD, Mme Moïra ASSES, M. Florent THOMAS, Mme Stéphanie LE GOFF, M. Bernard GIUMELLI, Mme Emmanuelle BÉTY, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Charline TANGUY, M. Arnaud CHAGNEAU, Mme Estelle DE PLINVAL, M. François OILLIC, Mme Stéphanie LEFEBVRE, M. Bertrand DESSIRIER, Mme Aurélie LACROIX, M. Armel PÉDRON, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, M. André NYAMSI, Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, M. Thierry GUISEL, Mme Valérie DREYFUS

Absents ayant donné pouvoir :

M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN
Mme Mathilde LALART	donne procuration à	Mme Sandrine FOUILLÉ
Mme Laure PALISSE	donne procuration à	Mme Charline TANGUY
M. Alban VARUTTI	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Jean-Sébastien GUITTON

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Moïra ASSES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

14. DCM2026S3N14 - Orvault Retraite Active (ORA) - Désignation des représentants

Monsieur le Maire rapporte :

L'ORA est une association dynamique avec laquelle la ville d'Orvault entretient un partenariat historique et fructueux.

C'est une association apolitique qui a pour objet :

- De promouvoir le développement des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les retraités et pré-retraités de la ville d'Orvault.
- De favoriser la coordination et la concertation entre les différents partenaires internes et externes à la commune, concernés par l'action vers les retraités et pré-retraités.
- De contribuer aussi par ses actions à la politique municipale en faveur des seniors.
- Et, d'une manière générale, de conduire ou d'accomplir toute action en rapport avec les objectifs ci-dessus, y compris dans le domaine économique.

Selon l'article 11 des statuts de l'association, sont membres de droit :

- Le Maire,
- L'Adjoint en charge des seniors,
- 3 conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal.

DECISION

VU Les statuts de l'association actualisés en date du 2 avril 2024,

Sur proposition de la commission plénière et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** que la désignation des membres du Conseil municipal au sein de cette instance soit prononcée à main levée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT ;
- **DESIGNE**, conformément aux statuts de l'association Orvault Retraite Active, pour siéger au sein du conseil d'administration de cette association, outre le maire et l'adjoint en charge des seniors (membres de droit) :
 - Monsieur Gilles BERRÉE titulaire, liste de la majorité
 - Monsieur Jean-Jacques DERRIEN titulaire, liste de la majorité
 - Madame Charline TANGUY suppléante, liste de la majorité
 - Madame Stéphanie LEFEBVRE suppléante, liste de la majorité
 - Monsieur Jean-Sébastien GUITTON titulaire, liste de la minorité
 - Monsieur Thierry GUISNEL suppléant, liste de la minorité

Extrait certifié conforme
Orvault, le 8 avril 2026

Pour le Maire
Le Directeur général des services



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Moïra ASSES

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 08 AVR. 2026

Et par publication le : 08 AVR. 2026

